



Les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite

MOBILITÉ

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements



Depuis le 1^{er} juin 2018, le Navigo Émeraude Améthyste a changé de nom pour devenir **Pass Paris Seniors / Access'**. Un seul forfait unique dézonné et gratuit est désormais proposé au public qui en fait la demande pour la première fois.

Le **Pass Paris Access'** est délivré par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) aux Parisiens en situation de handicap, sous condition de ressource. Il est délivré pour une période de 12 mois.

Le **Pass Paris Access' Jeunes** est délivré depuis 2019 par le CASVP aux jeunes Parisiens âgés de 16 à 19 ans révolus en situation de handicap et ne bénéficiant pas de la carte Imagine R pour les transports.

Évolution du nombre de bénéficiaires du Pass Paris Access'



Tendance : En 2024, le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires du Pass Paris Access' pour l'accès au transport s'élève à **28 862**, en constante augmentation depuis 2005. Parmi eux, **27 688** ont rechargé leurs droits (signifiant l'utilisation possible de leur Pass pendant l'année), soit 96 % des allocataires.

En 2024, 431 jeunes parisiens en situation de handicap âgés de 16 à 19 ans sont bénéficiaires du Pass Paris Access' Jeunes mis en place en 2019 (contre 430 en 2023).

TRANSPORT

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements



PAM

Transport à la demande spécialisé et collectif destiné aux personnes à mobilité réduite, handicapées ou dépendantes quel que soit leur lieu de résidence, ouvert toute l'année de 6h à minuit, et jusqu'à minuit et demi les vendredis et samedis.

Afin d'harmoniser des différents PAM d'Île-de-France et de faciliter les déplacements à l'échelle de la région, Île-de-France Mobilités a mis en service à compter d'avril 2023 un unique service PAM Francilien. En 2023, les PAM 75, PAM 91 et PAM 94 ont basculé vers le PAM régional.

Le PAM 75, mis en place en 2023 par la Ville de Paris, a intégré le PAM francilien le 12 juillet 2023.

Les PAM 77, PAM 78, PAM 92 et PAM 93 ont rejoint le PAM régional en 2024.

Service spécialisé Pour l'Aide à la Mobilité (PAM de la région Île-de-France)

Nombre de courses réalisées par des résidents parisiens en 2024

246 197 courses réalisées par des résidents parisiens (249 084 en 2023)

Évolution 2024 / 2023



4 010 usagers parisiens actifs (3 340 en 2023)



Tendance : Le service régional Pour l'Aide à la Mobilité a réalisé 541 416 courses à l'attention des personnes à mobilité réduite résidant en 2024 en Île-de-France. 45 % d'entre elles, soit 246 197 courses, ont été réalisées par des résidents parisiens en 2024 (contre 249 084 en 2023), en légère baisse de 1,2 %.

Le nombre d'usagers parisiens inscrits à ce service s'élève au 31 décembre 2024 à 6 569 dont 4 010 actifs (3 340 en 2023) en hausse de 20 % par rapport à 2023.

ACCESSIBILITÉ À LA VOIRIE PARISIENNE

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Mesures prises en matière d'accessibilité

Dispositifs sonores équipant les traversées de chaussée

12 726 modules (10 800 en 2023)
6 363 traversées (contre 5 400 en 2023)



Abaissements de trottoirs

41 576 (40 786 en 2023)



Places de stationnement réservées aux PMR

5 664

dont : places sur voirie

4 707 (soit 4% des places véhicules sur voirie)



places dans les parcs concédés

999 répartis dans 91,5 parcs *
*données 2023

